

Portrait membre de la CRESS



Association

Territoire d'intervention :
région Centre-Val de Loire

Une association, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

La structure :

APF France handicap en région Centre-Val de Loire, c'est quoi ?

3000 acteurs en région (des personnes en situation de handicap, des professionnels, des usagers, des familles, des donateurs...) représentent, accompagnent, appuient, soutiennent les revendications et les actions de l'association pour améliorer les situations des personnes.

APF France handicap est une importante association française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Elle rassemble aujourd'hui 100 000 acteurs : adhérents, élus, salariés, bénévoles et volontaires, usagers, sans compter ses dizaines de milliers de donateurs, donatrices et sympathisants.

APF France handicap porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire !

Une région de projet et d'innovation

APF France handicap en région Centre-Val de Loire ne cesse d'innover et de développer de nouveaux projets afin de répondre au mieux aux besoins des personnes. Aussi, nous avons développé des formations et actions spécifiques pour développer la participation des personnes, ou encore créé une Equipe Relais Handicaps Rares.

L'association parraine 2 Groupements d'Entraide Mutuelle, destinés aux personnes cérébro-lésées.

Une gouvernance participative

Le conseil d'administration et les conseils APF de département et de région sont les instances de représentation des personnes en situation de handicap et de leur famille. Les adhérents de l'association élisent les membres du conseil d'administration et des conseils APF de département et de région. Réunis chaque année en assemblée générale, les adhérents votent pour des motions et définissent les orientations stratégiques de l'association.

Au niveau local, des assemblées départementales réunissent, annuellement, les adhérents d'un même département. Elles permettent d'échanger sur les préoccupations des personnes en situation de handicap et des familles, définir les priorités départementales et informer les adhérents de la vie de l'association.

Deux commissions nationales viennent enrichir les réflexions et orientations du Conseil d'administration sur deux thématiques : la politique de la jeunesse et la politique de la famille.

Des solutions de proximité

Les 6 délégations départementales (Tours, Orléans, Châtres, Bourges, Blois, Châteauroux) s'engage dans la lutte contre l'isolement des personnes en situation de handicap et dans la défense de leurs droits.

Les 6 Conseils de Département (CAPFD) sont particulièrement mobilisés pour représenter les personnes en situation de handicap dans toutes les instances qui les concernent, et ainsi faire remonter leurs préoccupations et faire avancer leurs droits.

Avec 15 établissements de services à destination des enfants, jeunes et adultes dans la région, APF France handicap peut accompagner les personnes en situation de handicap tout au long de leur parcours. Grâce à ses 3 structures dédiées à l'emploi des personnes en situation de handicap (2 Etablissements et Services d'Aide par le Travail et 1 Entreprise Adaptées), se sont près de 230 personnes qui sont accompagnées et maintenues dans l'emploi.



Représentation locale

619 adhérents d'APF France handicap sont élus au sein des 96 conseils APF de département et des 13 conseils APF de région.

Composés majoritairement de personnes en situation de handicap, ces conseils font vivre la représentation des personnes et de leur famille et la défense au niveau local.

Ils sont aussi les garants de la mise en œuvre des orientations associatives et des politiques nationales.

Paroles d'élus à l'APF

Ces élus représentent et défendent les droits des personnes en situation de handicap dans de nombreuses instances locales, comme par exemple :

- les Commissions exécutives des Maisons départementales des personnes handicapées,
- les Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées,
- les Commissions communales et intercommunales d'accessibilité,
- le Conseil économique, social et environnemental au niveau régional, etc.

En lien avec les délégations de l'association, ils contribuent à mettre en œuvre leurs trois missions essentielles :

- Accueillir et accompagner les personnes
- Représenter et revendiquer auprès des pouvoirs publics
- Dynamiser et développer le mouvement associatif

Historique

France handicap a 90 ans !

En 2023, APF France handicap (connue jusqu'en 2018 sous le nom d'Association des Paralysés de France), fête ses 90 ans de combats et d'actions pour l'inclusion. C'est en avril 1933 que quatre jeunes atteints de polyomélite, révoltés par l'exclusion dont ils sont victimes et souhaitant rompre l'isolement des personnes en situation de handicap, décident de créer une association qui leur ressemble.

APF France handicap est née.

Au fil des ans, l'association se développe : elle crée des établissements et services adaptés, elle s'engage pour faire évoluer les lois en matière de handicap et fédère de plus en plus de personnes concernées, mobilisées pour défendre leurs droits.

Réunissant des personnes en situation de handicap et valides, APF France handicap n'aura de cesse de faire bouger les lignes, en osant et en innovant pour que les personnes en situation de handicap et leurs familles, puissent enfin avoir une réelle place dans la société.

Aujourd'hui plus de 85 000 acteurs (adhérents, élus, salariés et bénévoles), sont mobilisés au quotidien pour faire vivre cet engagement et contribuer à la création d'une société solidaire et ouverte à toutes et tous.

Etablissements et services

APF France handicap propose, sur l'ensemble du territoire national, tous les types d'établissements et services pour accompagner l'inclusion de la personne en situation de handicap. Nous avons à cœur d'offrir aux personnes des réponses diversifiées, au plus près de leurs attentes. Nous privilégions un parcours inclusif pour tous, dans le respect des choix de vie de chacun.

Pour cela, APF France handicap propose différents modes d'intervention : diagnostic précoce, accompagnements scolaires, hébergement, formation professionnelle, accompagnement vers l'âge adulte, accompagnement de la dépendance, accompagnement des personnes en situation de grande fragilité (personnes polyhandicapées)...

Notre objectif d'inclusion des personnes amène nos établissements et services à s'engager dans des dynamiques d'évolution pour être à la fois plus innovants, plus efficaces et mieux répondre à l'évolution des attentes et besoins de chacun.



**Direction régionale
Centre-Val de Loire**

**Zac Notre Dame d'Oé
12 rue Aristide Briand
37390 Notre-Dame d'Oé**

Tél : 02 47 37 85 68

**Pour en savoir + :
<https://www.apf-francehandicap.org>**
